



Al Andalus Ultimate Trail 2021

ART. 1: ORGANISATION

La 12ème édition d'AL ANDALUS ULTIMATE TRAIL est organisée par TEAM AXARSPORT s.l. et aura lieu du 05 au 09 juillet 2021 en Loja et la comarca de Alhama de Granada, Andalousie, Espagne.

ART. 2: DÉFINITION DE LA COMPETITION

La 12ème édition de AL ANDALUS ULTIMATE TRAIL est une course de 230 km qui se déroule durant cinq jours sous un climat torride comprenant des températures oscillant entre 35 - 45 C°. La course a pour décor les magnifiques et fantastiques paysages d'Andalousie qui se composent de sentier montagneux, desert, piste de 4x4 et chemins goudronnés.

La course propose un approvisionnement partiel en provisions et équipement. Les coureurs doivent impérativement être en possession d'un nombre d'articles indispensables et obligatoires durant la course (voir liste d'équipement, ART.18). Cette liste inclue nourriture et barres énergétiques ainsi qu'un minimum d'750ml d'eau.

TEAM AXARSPORT s.l. se réserve le droit de modifier:

- les normes et règles de la 12ème édition de AL ANDALUS ULTIMATE TRAIL
- certains aspects de la course en cas de problèmes indépendant de notre volonté : condition climatique, travaux, ect.

ART. 3: INSCRIPTION, FRAIS D'INSCRIPTION ET OBLIGATION ADMINISTRATIVE

Le coût total est variable selon qu'il s'agisse d'une inscription individuelle ou en groupe.

INSCRIPTION:

€1.000 - 01 juin - 31 août, 2020

€1.100 - 01 septembre - 31 octobre, 2020

€1.200 - 01 novembre - 31 décembre, 2020

€1.300 - 01 janvier - 31 mai, 2021

- Acompte de 350 € à payer lors de l'inscription. Vous pouvez payer par Paypal ou virement bancaire. Ecrivez-nous pour l'option de virement.
- Le montant restant à payer à 60 jours après l'inscription
- Pour toute entrée après le 5 mai 2021 (60 jour avant le commencement de l'évènement : frais d'inscription à payer intégralement.

Frais d'inscription inclus:

- 3 nuitées à l'hôtel de Loja comprenant le petit déjeuner ainsi que le diner (un supplément de 30 € est requis si vous désirez une chambre individuelle).
- Tente commune (possibilité d'obtenir une tente individuelle moyennant un supplément de 30 €).
- Camping avec installations (douches, toilettes, eau chaude pour la nourriture).
- Approvisionnement en eau durant toute la course.
- Race Kit Bag (10kg max.) prévoyant des provisions quotidiennes.
- Equipe d'assistance sur le site durant 24h.
- Equipe de contrôle des localisations tout au long de la course.
- Table quotidienne de "récupération et rafraîchissement" à la fin de chaque étape.
- Prix quotidiens pour les gagnants d'étape.
- Paella traditionnelle servie sur le village/campement de la course de l'étape 3.
- Dîner de pâtes servi sur le village/campement de la course de l'étape 4.
- Sac cadeaux, T-shirt.
- Médaille et T-shirt technique pour toutes les personnes achevant la course.
- Dîner de gala et remise des prix.
- TVA et toutes taxes comprises.
- Assurance accident durant la course.

- 5 points de qualification à l'Ultra-Trail du Mont-blanc (UTMB).

Les informations suivantes sont indispensables pour pouvoir compléter son inscription:

- Compléter le formulaire d'inscription,
- Compléter le formulaire de réservation de l'hôtel
- Preuves de paiement de la course
- Certificat médical original estampillé et daté par votre médecin et octroyé lors de l'inscription. Une copie doit être envoyée par email à l'adresse suivante info@teamaxarsport.com à l'équipe administrative de la course pour le 03 juillet 2021.

Règlement d'annulation

L'acompte n'est pas remboursable. En cas d'annulation du participant pour raison médicale attestée / maladie, il est possible de transférer l'acompte des frais d'inscription à une autre personne ou d'être remboursé un pourcentage du montant payé comme suit :

- 75% - avant le 31 Décembre 2020
- 50 % - du 1er janvier au 31 mars 2021
- 25% - du 1er avril au 31 mai 2021
- 0% - après le 31 mai 2021

En cas de report de course en raison d'un cas de force majeure, la politique suivante s'applique à toutes les inscriptions:

- 100% de votre acompte / paiement s'applique à l'AAUT 2022.
- Si vous ne pouvez pas y assister, nous appliquerons votre inscription à l'AAUT 2023.
- Vous pouvez transférer votre inscription à un autre coureur à votre discrétion.

ART. 4: CONDITIONS GÉNÉRALES ET RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

La 12ème édition de AL ANDALUS ULTIMATE TRAIL sera administrée conformément aux règles et règlements généraux en matière de course, tout participant accepte ces dernières lors de son inscription.

Les organisateurs ne seront aucunement responsables des dommages causés par les participants en cas d'imprudence ou de négligence. De la même façon, les participants qui déclarent être en parfaite condition physique pour participer à cette course, exemptent les organisateurs de la course de toute responsabilité en l'espèce et sont contraints de fournir un formulaire médical signé 30 jours précédant l'inscription. La participation à cette course suggère l'acceptation des règles et règlements.

ART. 5: CONDITIONS D'ADMISSION DES PARTICIPANTS

Toute personne qui remplit les conditions suivantes sera admis: avoir plus de 18 ans, de nationalité quelconque, en bonne santé et ayant payé tous les frais requis. Les participants doivent obtenir un certificat émis par l'organisation établissant leur aptitude à participer. Le certificat médical ne doit pas être daté de plus de 30 jours avant le commencement de la course et doit être signé par un médecin. Si un participant n'est pas à même de pouvoir fournir ce certificat le jour de la course, il devra compléter ce dernier par le médecin du site moyennant des frais supplémentaires de 75 € qui devront être payés dans l'immédiat.

ART. 6: CATEGORIES DE PARTICIPANTS

INDIVIDUEL

Tout participant sera classifié. Mise à part le classement général, il y aura également le classement en tant que premier, second ou troisième dans la catégorie féminine et masculine.

ART. 7: VERIFICATIONS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

Cette vérification aura lieu le 03 et 04 juillet, 2021. Les participants doivent se présenter en personne auprès de l'administration de la course durant l'inscription. Les participants doivent remplir les exigences administratives et techniques, ce qui comprend le formulaire médical ainsi que le paiement des frais d'inscription. Chaque concurrent est responsable de son propre équipement et chaque équipement repris sur la liste des participants est strictement personnel.

ART. 8: IDENTIFICATION DES NUMEROS ET DES MARQUEURS DE LA COURSE

Durant l'inscription administrative, l'organisation fournira à chaque participant un dossard. Chaque participant doit s'assurer que son numéro est clairement inscrit, entièrement visible, placé de manière appropriée et en bon état tout au long de la course. En cas de perte ou de dommages, un dossard numéroté sera disponible auprès des organisateurs.

ART. 9: POINT DE CONTRÔLE ET CLASSEMENT

Chaque point de contrôle est obligatoire. Les points de contrôle seront situés approximativement tout les 9-12 km tout au long de la course. Pour chaque étape, il y aura de trois à six points de contrôle en fonction de la longueur de celle-ci, chaque participant doit impérativement passer par ces points de contrôle. Ces derniers permettent, en effet, d'enregistrer les temps des coureurs et de ravitailler ces derniers en eau. Les coureurs recevront 1.5 litre d'eau au début et à la fin de chaque étape. Cette quantité ainsi qu'une assistance médicale sera également disponible à chaque point de contrôle

L'équipement électronique relatif au temps est utilisé pour détecter et répertorier le temps et le classement de chaque coureur. Chaque temps des coureurs sera indiqué en heures, minutes et seconde.

ART. 10: VILLAGE / CAMPING DE LA COURSE

Les campements prévus durant la course à travers les villages seront établis par les coureurs de manière quotidienne sur des sites choisis au préalable. L'équipement non requis durant la course (Race Kit Bag - RKB) sera transféré. Ce dernier devra peser au maximum 10 kilos. Des tentes individuelles, doubles ou triples seront installées sur base de la composition et la répartition des chambres d'hôtel (frais supplémentaires de 30 € pour obtenir une tente individuelle). Il n'y aura pas de répartition en fonction du sexe.

Les différents villages - campings de la course seront équipés de stands de première nécessité, d'un tableau d'information et d'un stand de traitement par massages (une carte prépayée sera disponible lors de l'inscription). Une installation basique sera également mise en place comprenant douche et toilette. Le stand dédié à la cuisine dispensera de l'eau bouillante. Un stand destiné à la « récupération des coureurs » avec boissons et nourriture sera disponible à la fin de chaque étape durant une période limitée. Certains moments seront également dédiés à visiter différents villages locaux et de s'y restaurer. Certains vendeurs / artisans locaux visiteront également le village - camping de la course. Une remise des prix de l'étape sera organisée chaque jour sur le site.

ART. 11: ASSISTANCE MEDICALE

Une équipe médicale spécialisée en médecine du sport sera présente tout au long de la course avec véhicule d'assistance. Ils s'assureront que chaque participant qui souffrirait d'épuisement physique ou mental soit, selon les conseils du médecin, rapatrié au village / camping de la course, pris en charge dans un hôpital ou écarté de la course. Le médecin prendra la décision d'évincer de la course tout participant qui serait physiquement dans l'incapacité de pouvoir poursuivre la course et / ou qui aurait reçu des soins médicaux sérieux. Ils décident également si un participant est apte à continuer la course en tant que non concurrent si, par exemple, ce dernier a connu un premier abandon dû à un épuisement et des complications physiques ou mentales. Les participants sont tenus de porter leurs médicaments et remèdes personnels comme, par exemple, kit pour les ampoules, du paracétamol, un anti diarrhée, des produits destinés à l'hygiène personnelle, des médicaments anti allergie, etc.

ART. 12: ABANDON / ELIMINATION

Les concurrents ne peuvent, sous aucun prétexte (et au risque de devoir payer les frais de recherche), abandonner la course sans en informer les organisateurs et signer une décharge officielle fournie par TEAM AXARSPORT s.l. Si un concurrent abandonne la course, il / elle doit le notifier à l'organisation de la course dans les meilleurs délais et restituer à un des commissaires de la course ses dossards. Il / elle devra être escortée à l'étape finale de la course en véhicule par un membre organisateur approprié de la course ou par son directeur. Si un membre abandonne, les membres restant de l'équipe devront alors participer de manière individuelle.

Le temps minimum autorisé; les concurrents qui n'atteignent pas au minimum les 5-6 Km/h et passe le point de contrôle après le temps impartis pourront être éliminés de la course par la Race Support Team pour des raisons de sécurité et d'organisation.

ART. 13: ASSISTANCE SUR LE TERRAIN

L'équipe organisatrice rappelle à tous les participants que la 12ème édition de AL ANDALUS ULTIMATE TRAIL est une course où les conditions climatiques et topographiques peuvent être extrêmes. Toute aide extérieure est strictement interdite. Si un participant abandonne le tracé de la course et que, par conséquent, des recherches doivent être effectuées, les frais seront à sa charge.

ART. 14: ASSURANCE

Tout participant bénéficiera d'une police d'assurance offrant une couverture médicale en cas d'accident durant tous les jours de la course. Tous les participants participent en toute connaissance des risques qui peuvent être rencontrés pendant ce type de compétition. Etant donné que les concurrents participent de leur propre volonté, l'équipe organisatrice ne sera responsable d'aucun accident ou incident. Conformément à la loi relative au sport de 1984, les organisateurs sont contraints de recommander aux participants de souscrire leur propre assurance vie, accident et voyage.

ART. 15: CONDITIONS CLIMATIQUES ET TIPOGRAPHIQUES

Températures moyennes en juillet:

- durant le jour 35°- 45° C,
- durant la nuit 15°- 25° C.

L'itinéraire de la course (approximativement 230 km) présente une très grande variété de terrains et paysages différents. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le trajet ou la longueur de certaines étapes en cas de conditions climatiques défavorables ou de changements imprévus de certaines zones de l'itinéraire, dans ce cas, ils fourniront les informations actualisées du trajet avant l'étape.

ART. 16: MARQUEURS

Les participants de la 12ème édition de AL ANDALUS ULTIMATE TRAIL devront suivre la route comme indiquée par les organisateurs. L'itinéraire sera marqué approximativement tous les 50 – 400 mètres. Les marqueurs officiels de la course 2021 seront établis pour faciliter l'orientation. Les organisateurs conseillent vivement aux participants d'étudier le tracé de la course et de télécharger la carte Garmin avant le 4 juillet, 2021. Les organisateurs prendront soin d'utiliser des marqueurs qui soient en harmonie avec la nature et respectueux pour l'environnement. Ces derniers seront retirés après la course.

ART. 17: CARNET DE ROUTE

Un carnet de route, fourni lors de l'inscription, reprend cartes et différentes informations pertinentes concernant chaque étape. Vous êtes conviés à conserver ce carnet de route tout au long de la course et à assister aux briefings du directeur de la course reprenant toutes les informations indispensables concernant l'étape suivante. Dans la mesure du possible, la course pourra disposer d'un traducteur pour le français, l'allemand et l'espagnol.

ART. 18: EQUIPEMENT OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS

L'équipement obligatoire pour chaque participant (nourriture, matériel de survie, etc.) ne devra pas dépasser les 4 Kg. L'équipement non nécessaire à la course (- voir ART. 10) ne devra pas dépasser les 10 Kg en quittant l'hôtel.

Nourriture:

Chaque participant apporte sa propre nourriture déshydratée durant les étapes de la course. Il / elle doit sélectionner le type de nourriture qui lui convient le mieux (recommandations et fourniture de nourriture peuvent être obtenue au préalable auprès des organisateurs de la course). L'eau bouillante peut être fournie à la fin de chaque étape et au matin avant le départ dans le village - camping de la course.

Kit personnel relatif à la course:

- Sac à dos ou similaire
- L'eau minimum 750ml
- Casquette, couvre chef avec protection du cou

Kit RKB (voir ART.10) :

- Sac de couchage et tapis
- Nourriture pour la course
- Kit de lavage
- Kit de premier soin (kit anti ampoules, Paracétamol, anti-diarrhée, hygiène personnelle, etc.)

Equipement recommandé:

Bâton de marche, protection solaire, lampe torche, compass, sifflet, baume pour les lèvres, T-shirt à manches longues, téléphone portable, argent.

Téléphone portable :

Etant donné que le réseau n'est pas totalement effectif en montagne, il n'est pas obligatoire de disposer de son téléphone portable. Les personnes chargées de suivre la course à moto disposeront de radio en cas d'urgence. Le village - camping de la course dispose d'un approvisionnement en électricité ce qui permet de recharger les téléphones portables ainsi que les GPS.

ART. 19: CODE DE CONDUITE DE LA COURSE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Nous comptons de manière prépondérante sur le soutien des villes, villages, différents offices du tourisme départementaux et autorités locales, pour cette raison, nous demandons à tous les participants d'entretenir de bons contacts avec les personnes locales et de respecter l'environnement. Les relations entre les habitants des villages et les concurrents sont primordiales pour la course et peuvent démontrer à quel point le tourisme sportif peut être bénéfique pour toute une région. Il est strictement interdit de jeter des mégots de cigarette ou tout autre déchet durant la course ou sur le site du village - camping.

ART. 20: RECLAMATIONS

Toutes les réclamations doivent être formulées par écrit auprès du directeur de la course et auprès des organisateurs à l'adresse suivante info@teamaxarsport.com. Une réponse sera envoyée endéans les 24h.

ART. 21: REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE ET VIDEO

TEAM AXARSPORT s.l. s'attribue tous les droits exclusifs relatifs aux reportages photographiques ou audiovisuels effectués durant la course AL ANDALUS ULTIMATE TRAIL. Les participants concèdent que TEAM AXARSPORT s.l. ait le droit exclusif d'utiliser leur identité ainsi que les photos individuelles ou collectives pour tout ce qui concerne directement ou indirectement leur participation à la compétition AL ANDALUS ULTIMATE TRAIL. Les photos, reportages audiovisuels réalisés durant AL ANDALUS ULTIMATE TRAIL ne peuvent être utilisées par les participants ou les personnes l'accompagnant, excepté en cas d'utilisation à des fins privées ou moyennant l'autorisation préalable de TEAM AXARSPORT s.l. Par conséquent, tout livre ou projet de films (court métrage ou long métrage) devra recevoir l'autorisation de TEAM AXARSPORT s.l.

ART. 22: LISTE DES PRIX (Prix / cadeaux spécifiques à déterminer):

CLASSEMENT GENERAL:

Classement homme

- 1er prix: Trophée / cadeaux
- 2ème prix: Trophée / cadeaux
- 3ème prix: Trophée / cadeaux

Classement femme

- 1er prix: Trophée / cadeaux
- 2ème prix: Trophée / cadeaux
- 3ème prix: Trophée / cadeaux

Classement équipe

- 1er prix: Trophée / cadeaux